

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 6.02.2020**

**Etaient présents :** tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Béatrice COLLOUD, Agnès LAPHIN, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX et Messieurs Fabrice DECARROUX et David DE VITO, tous excusés.

Mme Marie-Claire LAFFIN a été nommée secrétaire.

**Le Conseil Municipal :**

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 12.12.2019.
- **Accepte** la régularisation foncière de la parcelle cadastrée sous le n° D 18 d'une surface de 163 m<sup>2</sup> à Epineuse sur laquelle sont implantés un transformateur électrique, un abribus et où sera installé un container semi-enterré.
- **Autorise** M. le Maire à signer l'acte de régularisation d'un terrain de 164 m<sup>2</sup> à Jussy.
- **Approuve** la modification n° 1 du PLU relative à la réduction d'une zone Ue au Chef-Lieu et la modification du règlement écrit.
- **Prescrit**, après présentation de M. Roland LAVERRIERE, Maire adjoint en charge de l'urbanisme, la modification simplifiée n° 2 du PLU relative à une erreur matérielle sur le règlement graphique (zone Ue au hameau des Roguet) ; le registre d'observations sera à la disposition du public du 10 février au 9 mars 2020.
- **Décide**, sur proposition de Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-adjointe en charge des finances, en attendant le vote du budget 2020, de l'ouverture des crédits d'investissement suivants :

Chapitres	Dépenses	BP 2019	Ouverture 25 %
20	Immobilisations incorporelles	28840.00	7210.00
21	Immobilisations corporelles	463034.84	115759.00
23	Immobilisations en cours	3037875.45	759469.00
27	Autres immobilisations financières	89100.00	22275.00
	<b>TOTAL</b>	<b>3618850.29</b>	<b>904713.00</b>

- **Vote**, sur proposition de M. Denis DUPANLOUP, Maire-adjoint en charge des bâtiments, les devis suivants :
  - Paccard (remplacement du marteau de sonnerie d'une cloche) 1 250.40 € TTC
  - Benoistores (volets roulants de la boulangerie) 891.60 € TTC
  - Chevallier David (volets roulants toiture garderie - école & cuivrierie pour fuite) 2 515.20 € TTC
  - Bochard Georges (volets appartement école des Roguet) 1 140.00 € TTC
  - Bochard Georges (toiture des WC publics au Chef-Lieu) 11 808.00 € TTC
  - ONF (programme d'actions en forêt communale pour 2020) 9 890.00 € HT
- **Accorde**, après proposition de Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-adjointe en charge des finances, les subventions suivantes :
  - MFR du Clos des Baz – Sallanches (participation aux frais de scolarité pour un jeune) 50.00 €
  - MFR Cranves-Sales (participation aux frais de scolarité pour deux jeunes) 100.00 €

- **Félicite** la directrice adjointe du service enfance et jeunesse pour la réussite du concours d'animateur (cat. B) et **décide de la nommer** sur le grade « d'animateur » ; le poste d'adjoint d'animation (cat. C) à temps complet étant ainsi transformé en poste d'animateur (cat. B) à temps complet.
  
- Après avoir reçu une seule offre, **décide de céder** l'ancien camion de déneigement à raison de 700 €.
  
- **Ecoute** M. le Maire qui :
  - propose l'inauguration du bâtiment « le Diapason » le samedi 22 février 2020 à 16h ;
  - précise que les containers semi-enterrés ont été installés à Vercot et que le ramassage des ordures ménagères au porte-à-porte ne se fera plus sur le bas de la commune dès la fin du mois de février ;
  - informe le conseil municipal de la réouverture du bar restaurant le Vieux Pressoir ce lundi 3 février ;
  - demande qu'une réunion soit organisée avec le département pour la remise en état de la RD 102 et la pose de trottoirs entre le Chef-Lieu et le chemin de La Crosaz ;
  - précise que l'association Espoir 74 présentera son dossier de construction d'un établissement d'accueil médicalisé sur la ZAE des Contamines au Conseil Communautaire le 26 février, la compétence économie étant du ressort des EPCI.
  
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au mercredi 11 mars 2020 à 19h30.